

Communiqué de presse  
Pour publication immédiate

JOURNÉE MONDIALE DU LIVRE ET DU DROIT D'AUTEUR :  
**L'UNION INTERNATIONALE DES ÉDITEURS ET CINQ AUTRES ASSOCIATIONS  
NATIONALES ET INTERNATIONALES CRAignent L'ADOPTION DU C-11**

**Montréal, le 23 avril 2012** – En cette journée mondiale du livre et du droit d'auteur, l'Union internationale des éditeurs (U.I.E./IPA), le Syndicat national de l'Édition (France), The Publishers Association (Royaume-Uni), la Börsenverein des Deutschen Buchhandels (Allemagne), la Fédération des Éditeurs européens et l'International Association of Scientific, Technical & Medical Publishers, ont fait parvenir une lettre aux journaux canadiens dénonçant le projet de loi fédérale C-11 sur le droit d'auteur.

Le secrétariat de l'U.I.E., dont l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL) est membre, a accompagné sa lettre ouverte du commentaire suivant : « Les amoureux du livre célèbrent partout sur la planète le 23 avril la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur et l'U.I.E. se joint aux festivités organisées par ses membres associatifs. Nos collègues canadiens ont par contre une raison de ne pas avoir le cœur aux célébrations : l'adoption éventuelle du projet de loi C-11. Ce projet de loi, bientôt étudié en troisième lecture à la Chambre des communes avant d'être soumis au Sénat canadien, constitue une sérieuse menace à l'édition, particulièrement scolaire, et à la création en général. L'U.I.E et les cinq autres associations signataires ont fait parvenir une lettre en version française et en version anglaise à plusieurs ministres canadiens dans l'espoir qu'elle convainque ultimement le gouvernement canadien de ne pas poser de gestes qui, à long terme, s'avéreront désastreux pour la société canadienne. » La lettre de l'U.I.E. a été adressée aux ministres James Moore (Patrimoine et Langues officielles), Christian Paradis (Industrie), John Baird (Affaires étrangères) et Ed Fast (Commerce international).

Créée en 1992 et regroupant une centaine de maisons d'édition littéraire, culturelle, générale et scolaire de langue française, l'Association nationale des éditeurs de livres prône la liberté d'expression, le respect du droit d'auteur et l'accès universel au livre comme support de la connaissance et outil d'apprentissage. L'ANEL est l'organisme de représentation de l'édition de langue française dans le milieu culturel et auprès des instances politiques.

- 30 -

Source :  
Sylvie Bellemare, chargée de communication  
ANEL  
514 273-8130, pose 231  
sbellemare@anel.qc.ca